

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 37036 du 10 mai 2013 portant promotion
de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « montagne »**

NOR : INTJ1311674S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu la décision n° 5679 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1301918S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2013:

Mercier, Anthony Nigend : 162 826 Numéro de livret de solde : 8 019 668

Mourlin, Fabrice Nigend : 168 110 Numéro de livret de solde : 8 023 965

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2013:

Auzias, Arnaud Nigend : 206 190 Numéro de livret de solde : 8 062 223

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2013:

Trotzler, Frédéric Nigend : 184 330 Numéro de livret de solde : 8 040 807

Robin, Mathieu Nigend : 190 049 Numéro de livret de solde : 8 044 337

Fait le 10 mai 2013.

Pour le ministre et par délégation :

Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
T. MORTEROL